



ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

CONSEIL EXECUTIF
Cent cinquième session
Point 6 de l'ordre du jour provisoire

EB105/INF.DOC./3
13 janvier 2000

Mise en oeuvre des résolutions relatives au budget

Evaluation du travail de l'OMS

Document soumis au Conseil exécutif pour information

GENERALITES

1. Dans sa résolution EB103.R6, le Conseil exécutif a prié le Directeur général « d'élaborer, en vue de son examen par le Conseil exécutif à sa cent cinquième session en janvier 2000, un plan intégré pour surveiller, évaluer et présenter les résultats aux organes directeurs ».
2. Actuellement, l'évaluation du programme de l'OMS repose sur la vérification intérieure des comptes et la surveillance, les rapports financiers, la surveillance des plans opérationnels, des évaluations internes des programmes et des examens internes et externes de certains projets, Départements et programmes régionaux.
3. L'Organisation fait chaque année un travail d'évaluation considérable qui, cependant, n'est pas systématiquement relié au processus de planification et de budgétisation. Par ailleurs, les activités extrabudgétaires ont été examinées beaucoup plus attentivement que les activités financées par le budget ordinaire.
4. Un système pleinement intégré de planification, surveillance, évaluation et établissement des rapports sera opérationnel d'ici 2002-2003. Le présent document expose les éléments qui sont déjà en place et ce qui est prévu pour les éléments restants.

UN SYSTEME INTEGRE

5. Lorsqu'elle sera complètement en place, l'évaluation intégrée offrira une approche systématique de la planification, de la programmation, de la budgétisation, de la surveillance et de l'évaluation. Ancrée dans le processus de programmation-budgétisation, elle sera complétée par des examens thématiques en profondeur et des comptes rendus à intervalles réguliers. Ses éléments seront notamment :

- la surveillance continue (technique et financière) des progrès réalisés vers les résultats escomptés dans le budget programme ;

- des évaluations de programmes et de projets et des examens thématiques (voir paragraphe 9) ;
- des rapports de vérification intérieure des comptes et de surveillance contenant un résumé des principales constatations et recommandations et des mesures prises ou proposées ;
- des rapports financiers alignés sur le budget programme.

6. Ce système intégré couvrira l'éventail complet des activités de l'OMS. Grâce à des comptes rendus soumis tous les six mois à la direction, les résultats obtenus pourront être utilisés pour la préparation du budget programme suivant. Un résumé des résultats de l'évaluation intégrée sera soumis à l'Assemblée de la Santé après la fin de l'exercice biennal. Des rapports individuels seront également disponibles.

PROGRES DE LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME INTEGRE

7. **Surveillance de l'exécution du budget.** La priorité a d'abord été de mettre en place un mécanisme de surveillance (sur les plans technique et financier) des progrès réalisés vers les résultats escomptés exposés dans le document budgétaire. A dater du budget programme 2000-2001, il sera possible de relier les plans opérationnels aux résultats escomptés et aux dépenses.¹

8. **Synthèse des évaluations existantes.** En raison du nombre important d'évaluations faites par différents projets et programmes, la priorité est maintenant donnée à l'établissement d'un rapport semestriel faisant la synthèse des enseignements spécifiques et plus généraux qui s'imposent pour l'action de l'OMS. (L'annexe 2 du document A52/INF.DOC./2, qui fournit des exemples des résultats d'évaluations et d'ajustements apportés en conséquence, montre ce que pourrait être ce type de rapport.)

9. **Examens thématiques.** Il est prévu de procéder à un petit nombre d'examens thématiques *avant* l'exercice biennal pour garantir que des questions stratégiques importantes sont correctement évaluées. Il s'agira d'analyser en détail des questions bien précises ou de faire la synthèse des expériences concernant un domaine plus vaste. De même, ces examens pourront être axés sur des questions techniques ou sur les méthodes de travail de l'OMS. Les thèmes qui seront examinés au cours de l'exercice biennal seront énumérés dans le projet de budget programme. En attendant, trois thèmes – l'éradication de la poliomyélite, la prise en charge intégrée des maladies de l'enfant, et le processus stratégique de planification et de budgétisation de l'OMS – seront examinés en détail pendant l'exercice 2000-2001.

10. A dater du milieu de l'année 2000, le vérificateur intérieur des comptes soumettra des rapports semestriels résumant les résultats des évaluations et recommandant des mesures correctrices.

11. Le système d'établissement des rapports financiers est actuellement amélioré de sorte qu'à dater de l'exercice 2000-2001, les rapports financiers refléteront fidèlement la situation et le contenu du budget programme.

12. Des principes directeurs ont été établis pour la préparation du projet de budget programme 2002-2003 dans la perspective d'une évaluation ultérieure. Le budget programme énoncera les résultats escomptés qui paraissent pouvoir être atteints ainsi que les buts auxquels ces résultats pourront concourir.

¹ Voir document EB105/17.

13. L'un des principaux objectifs de l'exercice est d'implanter plus fermement une culture de l'évaluation à l'OMS. Le principal utilisateur des résultats sera l'Organisation elle-même, occupée à améliorer continuellement la qualité et la pertinence de son travail. Les progrès de la mise en place du système intégré proposé sont résumés dans l'annexe.

ETABLISSEMENT DES RAPPORTS

14. Quand elle soumettra au Conseil exécutif, en janvier 2001, le projet de budget programme pour 2002-2003, le Directeur général :

- présentera un rapport sur les progrès du travail présenté plus haut ;
- résumera les résultats et les enseignements tirés de la première série d'examens du programme et d'études récapitulatives ;
- précisera les arrangements institutionnels nécessaires à la gestion du processus d'évaluation (dont le recours à des compétences extérieures) et à l'application des résultats des évaluations ;
- soumettra des propositions pour les examens thématiques de l'exercice 2002-2003.

ANNEXE

**PROGRES DE LA MISE EN PLACE D'UN SYSTEME INTEGRE
DE SURVEILLANCE ET D'EVALUATION DES PROGRAMMES**

	Budget programme 1998-1999	Budget programme 2000-2001	Budget programme 2002-2003
Surveillance	Pas de lien véritable entre les plans de travail, les résultats escomptés et les dépenses	Système intégré de surveillance et d'établissement des rapports en place ; rapports semestriels	Système intégré de planification, budgétisation, surveillance et évaluation ancré dans le budget programme, complété par des rapports semestriels sur l'exécution du budget et par des résumés des vérifications des comptes et des évaluations
Evaluation	Examens par programmes individuels ; presque exclusivement axés sur les ressources extrabudgétaires	Synthèse des évaluations par projets et programmes individuels Examens approfondis sur l'éradication de la poliomyélite, la prise en charge intégrée des maladies de l'enfant et la planification et budgétisation stratégiques	
Vérification des comptes	Rapports individuels	Résumés semestriels des conclusions et des recommandations	
Rapports financiers	Pas de correspondance entre les rapports financiers et la structure du budget programme	Rapports financiers alignés sur la structure du budget programme	

= = =